

Méthodologie : l'histoire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **93 (1964)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MÉTHODOLOGIE

L'histoire

La Commission des VII a élaboré les directives que voici pour la méthodologie de l'histoire.

But

On accorde actuellement une grande importance à l'enseignement de l'histoire. On attend de lui qu'il forme à la fois le patriote et le citoyen du monde, qu'il mette les jeunes au courant de l'art et de la civilisation des époques passées et qu'il éveille en eux le sens des valeurs à défendre dans le monde actuel. L'histoire ne se borne pas à évoquer les événements politiques et militaires, mais elle touche aussi bien à la morale, à l'art, à l'économie et à la sociologie.

L'école primaire, pour sa part, a la tâche :

- a) de donner à l'enfant, dans la mesure du possible, l'idée du déroulement des événements dans le temps ;
- b) de lui faire connaître la vie de ses ancêtres, leur industrie, leur art, les conditions de leur travail ;
- c) de lui faire comprendre le développement progressif de son pays au milieu des autres nations ;
- d) de l'amener à aimer sa patrie et de lui donner le désir de continuer l'œuvre commencée par elle avant lui ;
- e) de l'éveiller au sens de la solidarité humaine avec les autres peuples ;
- f) de former son jugement et son sens critique.

Principes méthodologiques :

1. L'histoire s'enseigne à partir du *concret* comme les autres disciplines ; elle s'appuie sur l'observation directe des monuments du passé ou de leur reproduction par l'image, et sur l'étude de documents écrits.
2. Mais ce concret n'est qu'un point de départ. Le maître doit raconter, faire un *récit* vivant qui stimule l'imagination de l'enfant.
3. L'histoire doit être *située* dans le temps et dans l'espace, permettant à l'enfant de se rendre compte de la succession des événements et de

leur interdépendance. On recourt à la carte de géographie, à la carte historique, aux dépliants, « frises », panoramas, schémas, tableaux synoptiques.

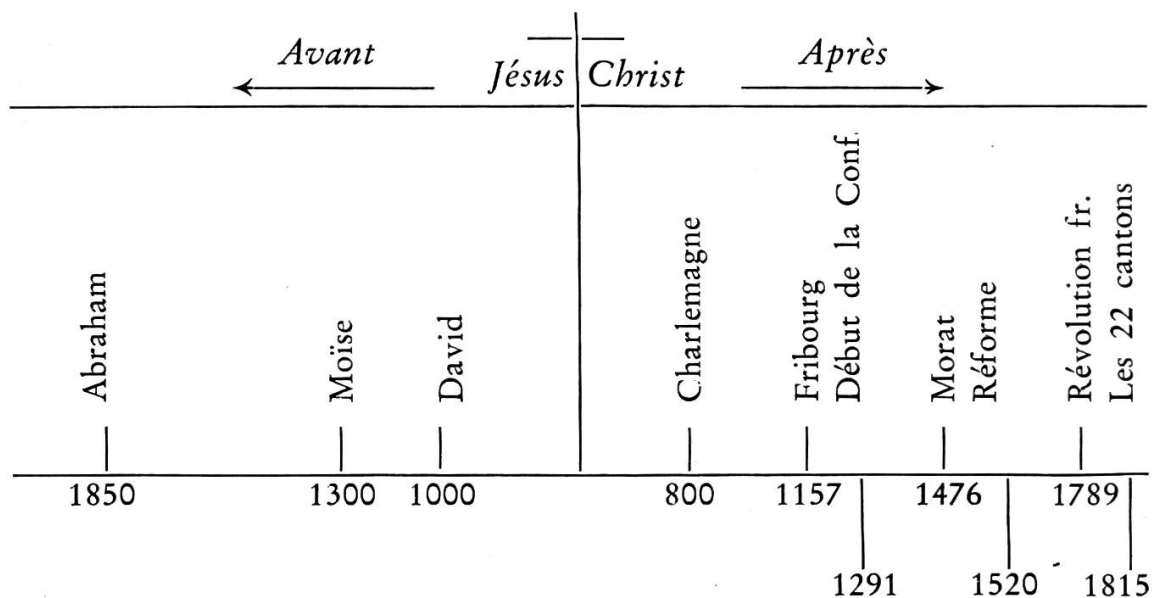
4. Chaque leçon doit amener l'enfant à *réfléchir* sur la portée de l'événement qu'elle présente, à raisonner sur ses causes et ses conséquences, à le juger par comparaison avec le présent.
5. L'histoire doit être enseignée avec objectivité et *impartialité*. Ainsi les légendes doivent être présentées comme des légendes, les attitudes de nos ancêtres n'ont pas à être données comme irréprochables quand elles ne le furent pas, ni celles de leurs adversaires comme toujours répréhensibles.
6. Pour amener l'enfant à la fraternité et à la *solidarité humaine*, il convient :
 - a) de ne pas donner la première place aux batailles ;
 - b) d'insister sur les conditions de la vie quotidienne aux différentes époques et dans toutes les classes de la population (travail et loisirs, alimentation, habitations, transports) ;
 - c) de mettre en valeur les initiatives de personnalités illustres ou demeurées inconnues ;
 - d) de montrer la collaboration de toutes les classes au bien commun et l'apport des différents régimes adaptés aux circonstances ;
 - e) de ne pas séparer l'histoire nationale de l'histoire générale, mais de la placer dans le cadre de celle-ci.
7. L'histoire doit montrer que le vrai progrès est d'ordre spirituel et que le progrès matériel n'est humain que s'il le favorise.

Directives pour la 3^e et la 4^e classe

Le maître se trouve devant une première difficulté : l'enfant n'a pas la notion du temps. Qu'un événement se soit passé il y a cinq ans ou il y a un siècle, cela ne fait aucune différence pour lui. Le maître doit donc commencer par l'amener à se représenter la succession dans le passé. Il lui fait prendre conscience d'abord que des faits dont il se souvient ont eu lieu hier, il y a une semaine, un mois, pendant l'été ou l'hiver dernier, il y a une année . . . Il lui fait constater ensuite que des faits qu'il connaît, mais dont il ne peut se souvenir, ont eu lieu pendant la jeunesse de son père, que d'autres sont contemporains de son grand-père, etc. Ces faits s'échelonnent sur 10, 20, 50 ans en arrière.

On lui apprend ainsi à remonter le cours du temps et à se représenter le passé comme une suite d'étapes partant des temps préhistoriques pour

aboutir à nos jours. Ce déroulement peut être illustré par des « frises », sur lesquelles sont inscrites quelques dates repères. On signalera les rapports avec l'histoire biblique. Pour les 3^e et 4^e classes, les dates essentielles sont 800 (Charlemagne), 1157 (fondation de Fribourg), 1291 (fondation de la Confédération), 1476 (les guerres de Bourgogne, Morat), vers 1520 (début de la Réforme), 1789 (Révolution française), 1815 (les 22 cantons).



La seconde difficulté consiste dans la représentation de la vie des hommes à chacune des époques du passé (cavernes, lacustres, antiquité, moyen-âge, etc.) On fait revivre celles-ci dans leurs conditions matérielles, familiales, sociales par de simples récits, de « belles histoires », complétés par le film, la projection, les gravures, le dessin, la visite des monuments et des sites historiques.

Le contrôle des acquisitions de l'élève se fera soit par la libre reproduction du récit, soit par un compte-rendu dirigé à l'aide d'un questionnaire.

Directives pour la 5^e et la 6^e classe

Dès ce moment, l'étude de l'histoire est plus systématique et raisonnée.

Pour l'histoire suisse, la carte historique et la carte de géographie permettent de montrer comment se forma l'ancienne Confédération. A partir des chartes, des lettres d'alliance, des conventions, on fera ressortir la volonté d'union dans l'indépendance mutuelle, qui caractérise les débuts de la Confédération.

Les événements (Réforme, indépendance, neutralité de la Suisse) sont situés dans l'histoire générale. En particulier, l'histoire du siècle dernier

permet de montrer l'unité du monde, en insistant sur les effets des dernières découvertes et sur le rôle que la Suisse est appelée à jouer (Croix-Rouge).

Plan d'une leçon d'histoire

1. *Introduction* : Bref rappel de la leçon précédente dans la mesure où elle appelle la nouvelle leçon, – ou présentation d'un document – qui oriente l'attention sur l'objet de la leçon.
2. *Observation* : Le maître amène les élèves à tirer le plus de renseignements possible de l'analyse des cartes historiques, de la lecture des documents, de l'observation des monuments historiques et des œuvres d'art vus dans la réalité, en photographies, projections, films. Puis il expose, en faisant vivre les faits, ce que l'enfant ne peut découvrir.
3. *Réflexion* : Des questions posées par le maître conduisent l'élève à voir les relations entre les événements : causes, conséquences, sens, éventuellement retentissement sur la vie présente de la Suisse et des autres nations. Vient ensuite la lecture expliquée du texte du manuel.
4. *Application* : a) Lectures documentaires.
b) Il est souhaitable que les élèves possèdent un cahier dans lequel ils reproduisent les cartes historiques, dessinent des schémas de différents styles, collectionnent des gravures représentant les villes, les maisons, les meubles, les œuvres d'art des différentes époques, enfin les réponses aux questionnaires du livre. La plus grande liberté doit présider à la confection de ces cahiers, qui ont surtout pour but d'encourager l'esprit de recherche des enfants. Le maître critique, complimente, dirige, sans donner de notes à tous les travaux.

Vient de paraître

Gertrud von Le Fort

La grande romancière allemande

L'enfant étranger

127 p. 12 x 18,5 cm., Fr. 8.20

C'est une nouvelle dans laquelle l'auteur a mêlé quelques souvenirs de jeunesse. Si, écrit la traductrice, **L'enfant** débute dans les parfums et les joies d'une existence paisible, son atmosphère s'assombrit de plus en plus jusqu'à devenir dramatique pour plonger finalement dans l'atmosphère de terreur que le nazisme fit régner.

En vente dans les librairies catholiques



ÉDITIONS SAINT-PAUL PARIS-FRIBOURG